



RUGBY

Règlement universitaire

Saison 2025-2026

Composition de la commission mixte nationale

Membres FF Rugby

- **Le représentant du Président : CARREZ Sébastien** (Vice-Président) et/ou **CHAIX Pierre** (Chargé de mission bénévole auprès du président)
- **LIÈVREMONT Olivier** (Directeur National)

Ou son représentant **COSTA Francis** (DTN Adjoint) et/ou **CODRON Mathieu** (Conseiller Technique National) et/ou **TRÉHARD Julien** (Direction sportive)

Membres FF Sport U

- **DOS PRAZERES Jean-Philippe** (Directeur National Adjoint)
- **LEROY Caroline** (Université d'Artois)
- **NOTARIO Joan** (Université Toulouse Jean Jaurès)
- **MOTTET Sylvain** (Université de Lorraine)
- **GAULTIER Julien** (Université de Bordeaux)
- **BEROUD Fabien** (ENTPE Lyon)
- **DURY Ivan** (Université Paris Saclay)

Entraîneurs nationaux U à XV

- **DINALE Jérôme** (Entraîneur national universitaire - Université de Grenoble)
- **LAROUSSE Benoît** (Entraîneur national universitaire - Université Paris Descartes)

Entraîneurs nationaux U à 7

- **POUPLLOT Nicolas** (Entraîneur national universitaire - Université d'Orléans)
- **LADOUCE Patrick** (Entraîneur national universitaire - Université Clermont Auvergne)

PRÉAMBULE :

Le rugby universitaire s'est illustré l'an dernier à travers ses 13 525 licencié.es et ses 26% de licences féminines.

L'offre de pratique proposée s'étend du local au national avec la représentation féminines et masculine de 40 équipes en écoles et 48 équipes en université sur les 3 championnats de France organisés entre février et juin 2025.

Nous n'oublions pas bien entendu le versant international avec notre équipe de France masculine à XV ! Une défaite sur le fil contre les Irlandais à Belfast (25-22) a vite été balayée par une belle victoire contre les Anglais à Terrasson ! Un « Crunch » mémorable emporté 42 à 31 par nos bleus !

En ce début de saison 2025 - 2026, tous les acteurs du rugby universitaire ont été réunis pour requestionner le modèle en vue d'offrir l'expérience la plus singulière possible à l'ensemble des étudiantes et étudiants.

Voici les grandes orientations pour la saison à venir, issues des échanges entre experts et membres de la CMN :

- Faire de la sécurité des étudiantes et étudiants un point central de l'encadrement de la pratique du rugby universitaire
- Ancrer les formats qualificatifs inter-ligues avec 6 territoires fixes pour le 7, X et XV, en universitaire et en école.
- Ajustement des formules sportives du CFU de Rugby à X et du SG SEVENS
- Maintenir une scission entre saison de X et de SEVENS pour une meilleure lisibilité et préparation des étudiant.es.
- Continuer à valoriser les tournois nationaux de qualité, qualificatifs au SG SEVENS (La Rochelle 7'S, Toulon 7 U, Ovalyonne SEVENS).
- Développer le nombre d'équipes féminines « école » sur les phases qualificatives et stabiliser les quotas nationaux sur le CFE X et le SG SEVENS.
- Développer et valoriser la formation des arbitres universitaires.

Le Rugby international sera animé par 2 rencontres internationales masculines à XV : France - Irlande et Angleterre - France.

France U sera également représentée en Afrique du Sud en septembre 2026 pour le championnat du monde de rugby SEVENS.

Enfin, il est important de rappeler l'importance de l'animation académique et régionale du rugby universitaire à travers les tournois « OVALE U » et le rugby à 5, en pleine émergence au sein de la FF SPORT U.

L'ensemble de la Commission Mixte Nationale FFSU - FFR vous souhaite une excellente saison sportive universitaire !

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Tous ces championnats sont des championnats « Trophée SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ».

Compétitions	Catégorie	Dates Lieu	Date butoir Retour des résultats
CFU Rugby à X	JG - Universitaire JF - Universitaire	04 & 05 février 2026 Aix en Provence	19 décembre 2025
CFE	JG - Écoles - Rugby à XV JF - Écoles - Rugby à X	19 & 20 mars 2026 Pic Saint-Loup	27 février 2026
#SGSEVENS Rugby à 7	JG - Universitaires JF - Universitaires JG - Écoles JF - Écoles	12 & 13 juin 2026 Toulon	01 mai 2026
Tournoi de qualification La Rochelle 7's	JG et JF	04 & 05 mars 2026 La Rochelle	06 mars 2026
Tournoi de qualification Ovalyonne Sevens	JF	25 & 26 mars 2026 Lyon	27 mars 2026
Tournoi de qualification Toulon 7 U	JG et JF	10 & 11 avril 2026 Toulon	12 avril 2026

QUALIFICATION INTER-LIGUES

Pour la saison 2025-2026, la qualification se fera comme la saison dernière par inter-ligues ou zone (regroupement de 2 inter-ligues existantes), identiques pour toutes les filières selon la répartition suivante :

CFU et CFE RUGBY - Toutes les filières (sauf SEVENS écoles filles) :

- **Inter-Ligue 1 - SUD-EST (SE)** : Aix-Marseille, Montpellier, Nice, Corse
- **Inter-Ligue 2 - CENTRE-EST (CE)** : Lyon, Grenoble, Clermont, Dijon, Besançon
- **Inter-Ligue 3 - SUD-OUEST (SO)** : Bordeaux, Toulouse, Poitiers, Limoges
- **Inter-Ligue 4 - CENTRE-OUEST (CO)** : Nantes, Rennes, Brest, Caen, Rouen, Orléans-Tours
- **Inter-Ligue 5 - IDF (IDF)** : Ile de France
- **Inter-Ligue 6 - NORD-EST (NE)** : Lille, Amiens, Reims, Nancy, Strasbourg

CFE RUGBY SEVENS - JEUNES FILLES

Le découpage territorial sera déterminé sur la base des équipes engagées au **14 novembre 2025**, par retour de mail à : rugby@sport-u.com.

Selon les engagements, une équipe peut faire une demande pour réaliser sa qualification dans une inter-ligue différente. Celle-ci doit être motivé par des problématiques logistiques et géographiques.

➔ Les AS concernées doivent faire leur demande auprès de leur Ligue du Sport U, avant le **15 octobre 2025**. La CMN analysera la demande pour une décision dans les jours suivants.

QUALIFICATION RÉGIONALE :

Les ligues sont libres de s'organiser en leur sein pour leur qualification régionale, en déclinaison de la circulaire inter-ligue, définissant notamment les modalités de qualification et les quotas de qualifiés.

QUALIFICATION INTER-LIGUES :

Les qualifications inter-ligues se déroulent en une ou deux phases, sous forme de plateaux pour toutes les formules afin de garantir un format identique aux phases finales.

Les modalités sportives et logistiques sont communiquées via une circulaire spécifique, validée par la CMN et diffusée par les ligues du sport U aux équipes engagées de leur territoire.

DISTRIBUTION DES QUOTAS

Le tableau récapitulatif ci-dessous reprend l'ensemble des quotas distribués par phase qualificative.

	Nombre d'équipes	IL SE	IL CE	IL SO	IL CO	IL IDF	IL NE	La Réunion	TQ
CFU JG Rugby à X	12	2	2	1	3	3	1	/	/
CFU JF Rugby à X	12	2	3	2	2	1	2	/	/
CFE JG Rugby à XV*	8	2 IL CE + 1 ^{er} IL SE		3 IL SO + 1 ^{er} IL CO		3 IL IDF + 1 ^{er} IL NE		/	/
CFE JF Rugby à X*	8	3 IL CE + 1 ^{er} IL SE		2 IL SO + 1 ^{er} IL CO		3 IL IDF + 1 ^{er} IL NE		/	/
SG SEVENS CFU JG	12	1	1	1	2	2	1	1	3 quotas - 2 au LR7S - 1 au TPM7
SG SEVENS CFU JF	12	1	2	2	2	1	1	/	3 quotas - 1 au LR7S - 2 à l'O7S
SG SEVENS CFE JG	12	1	2	3	1	3	2	/	/
SG SEVENS CFE JF	4	2		1		1		/	/

* Pour les CFE X JF & XV JG, se reporter à la page 8 relative à l'attribution des quotas.

CF Écoles à XV masculin et à X féminin

Championnat de France Écoles de Rugby à XV masculin Championnat de France Écoles de Rugby à X féminin

19 & 20 mars 2026

(Retour des qualif 27/02/2026)

Pic Saint-Loup

1. FORMULE SPORTIVE

À l'issue du championnat de France sont attribués les titres de :

Champion de France Écoles de rugby à XV - N1

Champion de France Ecoles de rugby à XV - N2

Championne de France Écoles de rugby à X - N1

Championne de France Écoles de rugby à X - N2

8 équipes sont qualifiées dans chaque catégorie féminine et masculine.

La formule sportive *privilégiée* est, pour chaque catégorie :

- Jour 1 : Quart de finale (tirage au sort en amont du CFE)
- Jour 2 :
 - N1 pour les 4 vainqueurs : ½ finales croisées, finale 1/2 et 3/4
 - N2 pour les 4 perdants : ½ finales croisées, finale 1/2 et 3/4

2. COMPOSITION D'UNE ÉQUIPE

- Il s'agit d'équipes d'A.S (Associations Sportives) affiliées à la FFSU, d'écoles exclusivement.
- Possibilité d'engager plusieurs équipes mais à collectifs distincts jusqu'au niveau inter-ligues inclus, mais seule une équipe d'AS peut se qualifier au CFE.
- Aucune licence extérieure ou individuelle n'est autorisée sur ce championnat. (Cf. point 3.8 du règlement intérieur en cliquant [ici](#))

3. QUALIFICATION

Les équipes se qualifient au championnat de France Écoles de Rugby à XV masculin et X féminin à l'issue d'un ou plusieurs plateaux organisés dans leur inter-ligue d'appartenance. Les modalités d'organisation font l'objet d'une circulaire spécifique

qui est diffusée par les ligues du sport U à leurs équipes engagées et publiée sur la page rugby du site sport-u.com.

Les résultats de l'inter-ligue sont remontés par les ligues du sport U au lendemain de la compétition et au plus tard le **27 février 2026, via My Sport U.**

4. ATTRIBUTION DES QUOTAS

CFE JG Rugby à XV*	8	2 IL CE + 1 ^{er} IL SE	3 IL SO + 1 ^{er} IL CO	3 IL IDF + 1 ^{er} IL NE
CFE JF Rugby à X*	8	3 IL CE + 1 ^{er} IL SE	2 IL SO + 1 ^{er} IL CO	3 IL IDF + 1 ^{er} IL NE

- Un premier quota est attribué à chaque inter-ligue à condition que 3 AS minimum aient participé à l'un des plateaux de sélection
- Un quota supplémentaire est attribué aux inter-ligues dont les AS se sont classées 1^{ère} et 2^{ème} en N1 lors du CFE N-1

Remarque : Les éventuels quotas en suspens sont redistribués aux inter-ligues dont les AS se sont les mieux classées au CFE N-1 dans l'ordre suivant : 1^{ère} et 2^{ème} N2, 3^{ème} et 4^{ème} N1, 3^{ème} et 4^{ème} N2

Pour les CFE X JF & XV JG, deux groupes d'inter-ligues sont définis selon les résultats du CFE N-1 :

GROUPE A* (Saison 2025-2026)	GROUPE B* (Saison 2025-2026)
Inter-ligues Centre-Est (CE)	Inter-ligues Sud-Est (SE)
Inter-ligues Sud-Ouest (SO)	Inter-ligues Centre-Ouest (CO)
Inter-ligues Ile de France (IDF)	Inter-ligues Nord-Est (NE)

* **GROUPE A** : Les 3 meilleures inter-ligues sur la base des résultats du CFE N-1

* **GROUPE B** : Les 3 autres inter-ligues

Les qualifications inter-ligues sont organisées en deux phases et l'ensemble des quotas sont distribués à l'issue de la deuxième phase :

- **1^{ère} phase de qualification**

3 plateaux JF & JG des 3 inter-ligues du **GROUPE B** sont organisées en « Final four » sur une première date.

L'équipe classée 1^{ère} sur chaque plateau est qualifiée pour la deuxième phase de qualification.

- **2^{ème} phase de qualification**

3 plateaux JF & JG des 3 inter-ligues du **GROUPE A** sont organisées en « Final four », sur une date postérieure.

Chaque plateau est composé des équipes suivantes :

- 3 équipes de l'inter-ligue du **GROUPE A**
- L'équipe classée 1^{ère} de son IL du **GROUPE B**

Pour 2026 :

- IL CE + 1^{er} IL SE
- IL SO + 1^{er} IL CO
- IL IDF + 1^{er} IL NE

5. RÈGLES DU JEU

Les règles appliquées dans l'ensemble des formules sportives respectent les règlements suivants par ordre de priorité :

- **Spécificité FFSU** (Cf [Tableau récapitulatif](#), sur Sport-U.com)
- **Règlement sportif FFR** : <https://www.ffr.fr/ffr/publications-officielles/regles-du-rugby>
 - CFE Rugby à X féminin : Catégorie D « Rugby à X »
 - CFE Rugby à XV masculin : Catégorie C
- **Règlement commun World Rugby** : <https://passport.world.rugby/fr/les-regles-du-jeu/>

6. ARBITRAGE

Le niveau d'arbitrage universitaire attendu pour les événements rugby est défini comme suit :

Compétitions	
Plateau régional	CUA 2 minimum
Plateau inter-ligues	CUA 2 minimum
Championnat de France	CUA 3 minimum ou CUA 3 en formation

Candidature

Les arbitres (étudiant ou non) souhaitant arbitrer lors des Championnats de France Universitaire ou Ecole doivent renvoyer la fiche de candidature dûment rempli à l'adresse : rugby@sport-u.com

7. FORFAIT

Les AS engagées dans un championnat sont considérées comme potentiellement qualifiables jusqu'à 1 mois avant le championnat de France. Avant ce délai, les équipes doivent rester mobilisées en cas de qualification ou repêchage. Après ce délai, les équipes éventuellement forfait pourront être sanctionnées selon les [règlements généraux de la FFSU](#).

CF Universitaire à X

Championnats de France Universitaire de Rugby à X Féminin et Masculin

04 & 05 février 2026

(Retour des qualif 19/12/2025)

Aix en Provence

1. FORMULE SPORTIVE DU CFU

À l'issue du plateau final du championnat de France sont attribués les titres de :

Championne de France Universitaire de rugby à X - N1

Championne de France Universitaire de rugby à X - N2

Champion de France Universitaire de rugby à X - N1

Champion de France Universitaire de rugby à X - N2

12 équipes sont qualifiées dans chaque catégorie féminine et masculine.

La formule sportive privilégiée, pour les compétitions féminines et masculines :

- 12 équipes réparties en 4 poules de 3 équipes
 - o Les deux équipes premières de chaque poule : quart de finale, demi-finale, finales, et matchs de classement
 - o Les équipes troisièmes de poule : nouvelle poule de 4 en tournoi nordique
- **Jour 1** : 4 poules de 3 - Quart de finales - Tour 1 poule de 4
 - o 2 matchs de poule par équipe
 - o Quart de finale pour les 2 premières équipes de chaque poule
 - o Premier tour pour la nouvelle poule de 4 composée de tous les 3^{èmes} de poule
- **Jour 2** : 4 équipes en N1 (4 vainqueurs des ¼ de finales) & 8 équipes en N2 (4 perdants des ¼ de finales + 4 derniers de poules)
 - o Carré final N1
 - 4 matchs (1/2 finales / Finale 1-2 / Finale 3-4)
 - Classement de 1^{er} à 4^{ème} N1
 - o Carré final N2
 - 4 matchs (1/2 finales / Finale 1-2 / Finale 3-4)
 - Classement de 1^{er} à 4^{ème} N2
 - o Poule de classement N2
 - 2 derniers tours de poule
 - Classement de 5^{ème} à 8^{ème} N2

NOUVEAU !

2. COMPOSITION D'UNE ÉQUIPE

- Il s'agit d'équipes d'A.S (Associations Sportives) affiliées à la FFSU, d'universités ou d'écoles.
- Maximum 1 joueur/joueuse sous licence extérieure ou individuelle (cf. point 3.8 du règlement intérieur en cliquant [ici](#)) du même site de Ligue Régionale sur une feuille de match et de tournoi, sous réserve que leur A.S d'origine ne soit pas engagée dans le même niveau.

NOUVEAU !

Remarque : Dans un principe de développement du rugby féminin, une demande de licences extérieures ou individuelles supplémentaires peut être réalisée auprès de la CMN par les AS en difficulté pour constituer un collectif ou pour permettre aux étudiantes isolées de pratiquer le rugby universitaire en compétition. Cette demande doit intervenir avant la participation à une phase qualificative.

- Possibilité d'engager plusieurs équipes mais à collectifs distincts jusqu'au niveau inter-ligue inclus, mais seule une équipe d'AS peut se qualifier à la phase nationale.

3. QUALIFICATION

Les équipes se qualifient au championnat de France Universitaire de Rugby à X à l'issue d'un ou plusieurs plateaux organisés dans leur inter-ligue d'appartenance **sans affectation N1/N2 à l'issue de ces phases de qualification.**

Les modalités d'organisation font l'objet d'une circulaire spécifique qui est diffusée par les ligues du sport U à leurs équipes engagées et publiée sur la page Rugby du site sport-u.com.

Les résultats de la compétition inter-ligue sont remontés par les ligues du sport U au lendemain de la compétition et au plus tard le **19 décembre 2025, via My Sport U.**

4. ATTRIBUTION DES QUOTAS

	Nombre d'équipes	IL SE	IL CE	IL SO	IL CO	IL IDF	IL NE	TQ
CFU JG Rugby à X	12	2	2	1	3	3	1	/
CFU JF Rugby à X	12	2	3	2	2	1	2	/

Les quotas sont distribués après la date butoir de retour des qualifiés, à l'issue d'une réunion de CMN de qualification. Les règles suivantes seront appliquées :

- Un premier quota est attribué à chaque inter-ligue à condition que 3 AS minimum aient participé à l'un des plateaux de sélection
- Un deuxième quota est attribué à chaque inter-ligue à l'exception de celles dont les AS se sont classées dernière et avant-dernière en N2 lors du CFU N-1
- Un quota supplémentaire est attribué aux inter-ligues dont les AS se sont classées 1^{ère} et 2^{ème} en N1 lors du CFU N-1, dans la limite de 3 quotas maximum au total pour l'inter-ligue

Remarques :

- Les éventuels quotas en suspens sont redistribués sur la base de critères sportifs, en redescendant le classement du CFU N-1.
- Si les AS qui se sont classées dernière et avant-dernière en N2 lors du CFU N-1 sont de la même inter-ligue, alors :
 - Cette inter-ligue conserve un quota
 - Le seul quota bonus est attribué à l'inter-ligue d'appartenance du champion de France du CFU N-1.

5. RÈGLES DU JEU

Les règles appliquées dans l'ensemble des formules sportives respectent les règlements suivants par ordre de priorité :

- **Spécificité FFSU** (Cf [Tableau récapitulatif](#), sur Sport-U.com)
- **Règlement sportif FFR** - Catégorie D « Rugby à X »
<https://www.ffr.fr/ffr/publications-officielles/regles-du-rugby>
- **Règlement commun World Rugby** : <https://passport.world.rugby/fr/les-regles-du-jeu/>

6. ARBITRAGE

Le niveau d'arbitrage universitaire attendu pour les événements rugby est défini comme suit :

Compétitions	
Plateau régional	CUA 2 minimum
Plateau inter-ligues	CUA 2 minimum
Championnat de France	CUA 3 minimum ou CUA 3 en formation

Candidature

Les arbitres (étudiant ou non) souhaitant arbitrer lors des Championnats de France Universitaire ou Ecole doivent renvoyer la fiche de candidature dûment rempli à l'adresse : rugby@sport-u.com

7. FORFAIT

Les AS engagées dans un championnat sont considérées comme potentiellement qualifiables jusqu'à 1 mois avant le championnat de France. Avant ce délai, les équipes doivent rester mobilisées en cas de qualification ou repêchage. Après ce délai, les équipes éventuellement forfait pourront être sanctionnées selon les [règlements généraux de la FFSU](#).

CF Rugby à 7 - #SGSEVENS

Championnats de France de Rugby à 7 « SG SEVENS » Universitaire & Écoles / Féminin & Masculin

12 et 13 juin 2026
(Retour des qualif 01/05/2026)
Toulon

La Société Générale, la FFR et la FFSU s'associent pour organiser en 2026 la 11^{ème} édition du SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SEVENS « #SG SEVENS ».

Contact : rugby@sport-u.com

1. FORMULE SPORTIVE DU CF

À l'issue du SG SEVENS sont attribués les titres de :

Championne de France Universitaire de Rugby SEVENS
Champion de France Universitaire de Rugby SEVENS
Champion de France Écoles de Rugby SEVENS
Championne de France Écoles de Rugby SEVENS

La formule sportive, pour le CFE Féminin :

- 1 poule de 4 équipes
- Finales 3-4 et 1-2

La formule sportive privilégiée, pour les compétitions féminines et masculines :

- 12 équipes réparties en 4 poules de 3 équipes
 - o Les deux équipes premières de chaque poule : quart de finale, demi-finale, finales, et matchs de classement
 - o Les équipes troisièmes de poule : nouvelle poule de 4 en tournoi nordique
- **Jour 1** : 4 poules de 3 - Quart de finales - Tour 1 poule de 4
 - o 2 matchs de poule par équipe
 - o 1 quart de finale pour les 2 premières équipes de chaque poule
 - o 1 premier tour pour la nouvelle poule de 4 composée de tous les 3^{èmes} de poule

NOUVEAU !

- **Jour 2** : 4 équipes en ½ finale (4 vainqueurs des ¼ de finales) & 8 équipes en matchs de classement (4 perdants des ¼ de finales + 4 derniers de poules)
 - Carré final : places 1 à 4
 - 4 matchs (1/2 finales / Finale 1-2 / Finale 3-4)
 - Classement de 1^{er} à 4^{ème}
 - Matchs de classement : places 5 à 8
 - 4 matchs (1/2 finales / Finale 5-6 / Finale 7-8)
 - Classement de 5^{ème} à 8^{ème}
 - Matchs de classement : places 9 à 12
 - 2 derniers tours de poule
 - Classement de 9^{ème} à 12^{ème}

2. COMPOSITION D'UNE ÉQUIPE

Une feuille de tournoi comporte au maximum 13 joueurs/joueuses.

Finalisation d'inscription auprès de la Direction nationale pour le CFU :

En plus des démarches réalisées auprès de la Ligue organisatrice du CFU, chaque équipe qualifiée doit s'engager auprès de la DN FF Sport U.

La démarche complète vous sera envoyée après validation de votre qualification.

Catégorie Universitaire

- Il s'agit d'équipes d'A.S d'universités (Associations Sportives) affiliées à la FFSU.
- Maximum 1 joueur/joueuse sous licence extérieure ou individuelle (cf. point 3.8 du règlement intérieur en cliquant [ici](#)) du même Site de Ligue Régionale sur une feuille de match et de tournoi, sous réserve que leur A.S d'origine ne soit pas engagée dans le même niveau.

Remarque : Dans un principe de développement du rugby féminin, une demande de licences extérieures ou individuelles supplémentaires peut être réalisée auprès de la CMN par les AS en difficulté pour constituer un collectif ou pour permettre aux étudiantes isolées (pas d'AS pouvant constituer un collectif réglementaire suffisant) de pratiquer le rugby universitaire en compétition. Cette demande doit intervenir avant la participation à une phase qualificative.

- Possibilité d'engager plusieurs équipes mais à collectifs distincts jusqu'au niveau inter-ligues inclus, mais seule une équipe d'AS peut se qualifier à la phase nationale.

Catégorie Écoles

- Il s'agit d'équipes d'A.S (Associations Sportives) affiliées à la FFSU, d'écoles exclusivement.
- Possibilité d'engager plusieurs équipes mais à collectifs distincts jusqu'au niveau inter-ligues inclus, mais seule une équipe d'AS peut se qualifier au CFE.
- Aucune licence extérieure ou individuelle n'est autorisée sur ce championnat.

3. QUALIFICATION

Les équipes se qualifient au championnat de France **Universitaire** SG SEVENS de deux manières :

- A l'issue d'un des 3 tournois de qualification (TQ)
 - LR7 à La Rochelle (1 quota Univ fille + 2 quotas univ garçon)
 - Ovalyonne à Lyon (2 quotas univ fille)
 - Toulon 7 U à Toulon (1 quota univ garçon)
- A l'issue d'un ou plusieurs plateaux organisés dans leur inter-ligue d'appartenance

Les équipes se qualifient au championnat de France **École** SG SEVENS à l'issue d'un ou plusieurs plateaux organisés dans leur inter-ligue d'appartenance

Les modalités d'organisation font l'objet de circulaires spécifiques qui sont diffusées par les ligues du sport U à leurs équipes engagées et publiées sur la page Rugby à 7 du site sport-u.com.

Les résultats de l'inter-ligues et des tournois de qualification sont remontés par les ligues du sport U au lendemain de la compétition et au plus tard le **01 mai 2026, via MySportU.**

4. ATTRIBUTION DES QUOTAS

Des quotas sont attribués aux inter-ligues et aux 3 tournois de qualification (pour la filière universitaire uniquement).

Les quotas sont distribués après la date butoir de retour des qualifiés, à l'issue d'une réunion de CMN de qualification. Les règles suivantes seront appliquées :

- Obligation de participer à la phase qualificative inter-ligue pour prétendre à un quota
- Les quotas sont distribués en priorité sur les inter-ligues puis sur les tournois de qualification donnant lieu à des quotas nationaux
- Les règles particulières d'attribution des quotas pour chaque filière universitaire et école sont précisées plus bas.
- *Les éventuels quotas en suspens (repêchage) sont redistribués sur la base de critères sportifs, en redescendant le classement du CFU N-1.*

CFU JG - #SG SEVENS

	Nombre d'équipes	IL SE	IL CE	IL SO	IL CO	IL IDF	IL NE	La Réunion	TQ
SG SEVENS CFU JG	12	1	1	1	2	2	1	1	3 quotas - 2 au LR7 - 1 au TPM7

- 6 quotas : Un par inter-ligue à condition que 3 AS minimum aient participé à l'un des plateaux de sélection
- 1 quota : Dérogation pour La Réunion
- 3 quotas : Un par tournoi de qualification
 - LR 7 (La Rochelle) : Deux quotas pour les deux premières équipes éligibles
 - Toulon 7 U : Un quota pour la première équipe éligible
- 2 quotas : Un quota bonus est attribué aux inter-ligues dont les AS se sont le mieux classées lors du CFU N-1, dans la limite d'un quota bonus maximum par inter-ligue et de 3 quotas maximum au total pour une même inter-ligue

Remarque : Les éventuels quotas en suspens (repêchage) seront redistribués sur la base de critères sportifs, en redescendant le classement du CFU N-1.

CFU JF - #SG SEVENS

	Nombre d'équipes	IL SE	IL CE	IL SO	IL CO	IL IDF	IL NE	TQ
SG SEVENS CFU JF	12	1	2	2	2	1	1	3 quotas - 1 au LR7S - 2 à l'O7S

- 6 quotas : Un par inter-ligue à condition que 3 AS minimum aient participé à l'un des plateaux de sélection
- 3 quotas : Deux par tournoi de qualification
 - LR 7 (La Rochelle) : Un quota pour la première équipe éligible
 - Ovalyonne (Lyon) : Deux quotas pour les deux premières équipes éligibles
- 3 quotas : Un quota bonus est attribué aux inter-ligues dont les AS se sont le mieux classées lors du CFU N-1, dans la limite d'un quota bonus maximum par inter-ligue et de 3 quotas maximum au total pour une même inter-ligue

Remarque : Les éventuels quotas en suspens (repêchage) sont redistribués sur la base de critères sportifs, en redescendant le classement du CFU N-1.

CFE JG - #SG SEVENS

	Nombre d'équipes	IL SE	IL CE	IL SO	IL CO	IL IDF	IL NE	TQ
SG SEVENS CFE JG	12	1	2	3	1	3	2	/

- Un premier quota par inter-ligue à condition que 3 AS minimum aient participé à l'un des plateaux de sélection
- Un deuxième quota par inter-ligue à l'exception des inter-ligues dont les AS se sont classées entre la 10^{ème} et 12^{ème} place lors du SG SEVENS N-1 *
- Un quota bonus par inter-ligue dont les AS se sont classées entre la 1^{ère} et 3^{ème} place lors du SG SEVENS N-1, dans la limite de 3 quotas maximum au total pour une même inter-ligue *

* Remarques :

- **Remarque 1 :** Les éventuels quotas en suspens (repêchage ou quota bonus) sont redistribués en redescendant le classement du CFE N-1 (3 quotas max par inter-ligue).
- **Remarque 2 :** Si parmi les 3 AS les moins bien classées lors du CFE N-1 toutes ou partie appartiennent à la même inter-ligue, alors :
 - Cette inter-ligue conserve un quota
 - Cela limitera les quotas bonus qui seront distribués sur la base des résultats N-1

NOUVEAU !

CFE JF - #SG SEVENS

	Nombre d'équipes	IL SE	IL CE	IL SO	IL CO	IL IDF	IL NE	TQ
SG SEVENS CFE JF	4	2		1		1		/

- Un premier quota est attribué à chaque zone (3 ou 4 en fonction du retour des équipes engagées)
- Si découpage territorial en 3 zones : Un quota supplémentaire est attribué à la zone dont l'AS s'est classée 1^{ère} lors du SG SEVENS N-1

Remarque : Les éventuels quotas en suspens (repêchage) sont redistribués sur la base de critères sportifs, en redescendant le classement du CFE N-1.

5. RÈGLES DU JEU

Les règles appliquées dans l'ensemble des formules sportives respectent les règlements suivants par ordre de priorité :

- **Spécificité FFSU** (Cf [Tableau récapitulatif](#), sur Sport-U.com)
- **Règlement sportif FFR de rugby à 7** : https://www.ffr.fr/jouer-au-rugby/rugby_7/documents-utiles-4
- **Règlement sportif World Rugby de rugby à 7** : <https://passport.world.rugby/fr/les-regles-du-jeu/variantes-m19sviixgame-on/rugby-a-vii/>
- **Règlement commun World Rugby** : <https://passport.world.rugby/fr/les-regles-du-jeu/>

6. ARBITRAGE

Le niveau d'arbitrage universitaire attendu pour les événements rugby est défini comme suit :

Compétitions	
Plateau régional	CUA 2 minimum
Plateau inter-ligues	CUA 2 minimum
Championnat de France	CUA 3 minimum ou CUA 3 en formation

Candidature

Les arbitres (étudiant ou non) souhaitant arbitrer lors des Championnats de France Universitaire ou Ecole doivent renvoyer la fiche de candidature dûment rempli à l'adresse : rugby@sport-u.com

7. FORFAIT

Les AS engagées dans un championnat sont considérées comme potentiellement qualifiables jusqu'à 1 mois avant le championnat de France. Avant ce délai, les équipes doivent rester mobilisées en cas de qualification ou repêchage. Après ce délai, les équipes éventuellement forfait pourront être sanctionnées selon les [règlements généraux de la FFSU](#).

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES IUT

La convention entre l'ADIUT et la FF Sport U signée le 12 juin 2024, marque le début de la collaboration entre les deux parties.

Toutes les informations sont disponibles dans un règlement universitaire spécifique
👉 <https://sport-u.com/sports-ind/cf-des-iut/>

L'édition 2026 se déroulera **les 11 et 12 mars 2026 à La Rochelle.**

	DATE ET LIEU	Pré-engagements	Envoi des résultats
CF DES IUT	11-12 mars 2026 La Rochelle (Nouvelle-Aquitaine)	21 novembre 2025	11 février 2026

INTERNATIONAL

1. RENCONTRES INTERNATIONALES FRANCE U

Durant l'année 2026, deux matchs internationaux à XV sont programmés pour l'équipe de France Universitaire Masculine :

- Angleterre - France : Le 2 mai 2026 (lieu à déterminer)
- France - Irlande : Le 15 mai 2026 à Bourg en Bresse

2. CHAMPIONNATS D'EUROPE UNIVERSITAIRES

Les AS Championnes et vice-championnes de France Universitaires 2025 de rugby à 7, lors du SG SEVENS, se verront proposer de participer aux EUSA Games 2026 qui se dérouleront à Salerno en Italie (du 18 juillet au 1^{er} août 2026).

Les AS Championnes et vice-championnes de France Universitaires 2026 de rugby à 7, lors du SG SEVENS se verront proposer de participer aux EUC 2027 qui se dérouleront à Zaragoza en Espagne à l'été 2027.

Les AS acceptant cette proposition devront assurer par leurs propres moyens le financement du déplacement et des frais de séjour (75 € par jour et par personne*). Une aide de 2500€ pour les AS championnes de France Universitaires et 1000€ pour les AS vice-championnes de France Universitaires seront accordées par la FF Sport U. Toutes informations sur le site <http://www.eusa.eu>

*sous réserve de modification

3. CHAMPIONNATS DU MONDE UNIVERSITAIRES DE RUGBY A 7

Le Championnat du Monde Universitaire de Rugby à 7 (FISU - World University Championship Rugby Sevens) aura lieu à Stellenbosch (Afrique du Sud) du 04 au 06 septembre 2026.

Un chemin de sélection sera mis en œuvre par la Fédération Française du Sport Universitaire et la Fédération Française de Rugby afin de déterminer la composition de l'équipe de France Universitaire.

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com / 01 58 68 22 75

www.sport-u.com

Directeur national adjoint - Jean-Philippe DOS PRAZERES - jpdosprazeres@sport-u.com

Chargé de missions SPORT - Clément ROUX - croux@sport-u.com

Chargé de missions SPORT - Gaëtan HUBERT - ghubert@sport-u.com

Adresse spécifique Rugby : rugby@sport-u.com

Page dédiée rugby [ICI](#) et Rugby à 7 [ICI](#)

